

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 2-3

Artikel: Manœuvres d'hiver du 14e C.A. dans le Massif des Bornes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manœuvres d'hiver

du 14^e C. A. dans le Massif des Bornes.

De nos jours, la troupe peut être appelée à se battre en toute saison et à n'importe quelle altitude. C'est là un des principaux enseignements de la dernière guerre.

Le 14^e corps d'armée français a effectué cet hiver des manœuvres en haute montagne dont les conclusions sont de nature à nous intéresser spécialement, puisque, dans une guerre éventuelle, nous pourrions être amenés à combattre dans les mêmes conditions de temps et de lieu. C'est à ce titre que nous soumettons à nos lecteurs le texte ci-après qu'a publié récemment la *France militaire*. (Réd.)

Le massif des Bornes a été choisi comme théâtre des manœuvres d'hiver à cause de son gros enneigement et des facilités de cantonnement tout à fait spéciales qu'offraient les nombreux chalets de la montagne. La disposition du massif et de ses voies d'accès permettait d'autre part une étude complète des opérations en haute montagne.

Dans le sens envisagé pour la manœuvre, la chaîne qui borde au sud la vallée de l'Arve se présente comme un rempart qu'aucune route ne traverse. Seuls quatre cols élevés franchissent la crête qui s'étend des Aravis au sud de Bonneville : cols d'Andey, de Cenyse, de la Colombière et des Annes. Ces cols, muletiers en été, sont à l'heure actuelle, recouverts d'une couche de neige d'environ 1,20 m. La seule route de pénétration dans les Bornes est une route en rocade, perpendiculaire aux sentiers descendant des cols précités, et joignant Bonneville au col des Aravis par Saint-Jean-de-Sixt. Cette route est difficilement franchissable au col des Aravis où elle disparaît actuellement sous 1,60 m de neige.

En profondeur, dans la direction Thones-Annecy, le massif des Bornes n'est percé que par une seule route joignant Saint-Jean-de-Sixt à Annecy par Thones. En dehors de cette route, il n'existe que des sentiers, muletiers l'été, à travers le plateau de Beauregard et de part et d'autre des Rochers de Lachat et de la montagne de Sous-Dine (cols de Buffaz et des Glières). Ces sentiers

sont à l'heure actuelle recouverts d'une couche de neige variant de 1 m à 1,60 m.

Dans le thème arrêté pour la manœuvre, il s'agissait, pour un parti de la défense installé dans le massif des Bornes :

1. D'interdire à un assaillant venant du nord l'accès de la rocade routière qui seule permettrait à ce dernier d'amener les approvisionnements et les ravitaillements indispensables pour continuer son action en direction de Thones ;

2. Au cas où cette rocade tomberait, d'interdire à l'ennemi le nœud de Thones qui commande toute la région.

L'assaillant s'était naturellement fixé comme buts de ses opérations les deux objectifs essentiels de cette région : la rocade routière et le nœud de Thones.

Le premier jour de la manœuvre, le parti assaillant s'est mis en marche sur quatre colonnes :

Par un replat au sud-est de Bonneville qui permet de déboucher dans la vallée de Borne en contournant par le nord le pic d'Andey et par les cols de Cenyse, de la Colombière et des Annes.

En raison des dangers d'avalanches, les passages des Annes et de la Colombière étaient interdits. Les unités qui auraient dû les traverser avaient fait le trajet de nuit pour remonter par la face sud-ouest, jusqu'à proximité des deux cols, de manière à exécuter une marche équivalente à la traversée de ces passages.

Par contre, le 6^e B. C. A.¹ précédé de trois sections d'éclaireurs-skieurs, franchit la chaîne au col de Cenyse avec toutes ses mitrailleuses transportées à dos d'hommes ou sur traîneaux.

Certains éléments se mirent en route en pleine nuit à partir de 2 heures du matin. Il neigeait un peu et le froid était intense.

Les sections d'éclaireurs skieurs, appartenant au 5^e régiment de tirailleurs marocains, partirent de la région de Bonneville et passant par le col d'Andey, débouchèrent dans la vallée de Borne.

En avant de Saint-Jean-de-Sixt, les colonnes débouchant des cols de la Colombière et des Annes furent arrêtées très longtemps par des éléments motorisés du 5^e bataillon de dragons portés.

Le deuxième jour, pour s'emparer du nœud de Thones, le général Cartier, commandant le parti assaillant dirigea ses colonnes sur quatre axes :

1. La Clusaz, plateau de Beauregard, Thones ;
2. La route de Saint-Jean-de-Sixt - Thones, avec de l'infanterie et de l'artillerie ;
3. Col de la Buffaz-Thones ;
4. Petit-Beornand, col des Gières, Thones.

¹ Bataillon de chasseurs alpins. (Réd.)

La manœuvre, qui fut le type d'une manœuvre de haute montagne, réussit pleinement. Le 27^e B. C. A., précédé de plusieurs sections d'éclaireurs-skieurs, passant à 1700 mètres d'altitude où il trouva une épaisseur de neige de plus d'un mètre, réussit son mouvement et put atteindre Thones.

Le col de la Buffaz fut interdit en raison des dangers d'avalanches.

Une colonne, formée de huit sections d'éclaireurs-skieurs, passant par le col des Glières déboucha sur Thones, coupant la route d'Annecy, pendant que le 7^e B. C. A. suivi du 13^e et de batteries d'artillerie marchait par la vallée du Fier en direction de Thones.

Il y eut là, de la part des troupes alpines d'infanterie et d'artillerie et des éléments motorisés, des efforts couronnés de succès qui méritent véritablement de retenir l'attention.

L'aviation participa à toutes les manœuvres avec un cran remarquable, fournissant des renseignements nombreux et précis au cours de vols difficiles du fait des remous violents et malgré l'éloignement des terrains d'atterrissage. Elle n'eut heureusement aucun accident.

L'entrain des troupes fut remarquable. L'état sanitaire fut très satisfaisant ; le nombre des malades et évacués n'a pas atteint la proportion de 1 % généralement observée au cours de toutes les manœuvres d'été.

Il faut ajouter que tous les cantonnements avaient été préparés, munis de couvertures et chauffés. A ce sujet, on doit signaler que la population de la Haute-Savoie a fait aux troupes un accueil enthousiaste qui a profondément touché les officiers et les hommes qui en ont été l'objet. Tous les montagnards ont comblé d'attentions nos chasseurs et nos alpins, prouvant ainsi le merveilleux esprit qui règne dans la région.

L'ensemble de ces opérations montre qu'une troupe alpine peut se déplacer et combattre même dans la période la plus enneigée de l'année, si elle est entraînée et si elle est encadrée d'éléments connaissant la montagne.

Le général Mittelhauser, du conseil supérieur de la guerre et le général Duffieux, inspecteur de l'infanterie, assistèrent à la manœuvre.
